



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au Pavillon des bénévoles de la municipalité des Cèdres le mardi 10 mars 2015 à 12 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de Coteau-du-Lac, Guy Jasmin, le maire d'Hudson, Ed Prévost, le maire des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse des Coteaux, Denise Godin Dostie, le maire de L'Île-Cadioux, Paul Herrbach, la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust, le maire de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le maire de Saint-Clet, Daniel Beaupré, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Gisèle Fournier, la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte, le maire de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs le directeur général, Guy-Lin Beaudoin, le directeur général adjoint, Raymond Malo, et madame la directrice générale adjointe, Mylène Blais.

Sont absents le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, le représentant de Très-Saint-Rédempteur, Alexandre Zalac, et le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

15-03-10-01

Il est proposé par monsieur **Yvon Bériault**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'ouvrir** la séance à 12 h 30.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-03-10-02

Il est proposé par monsieur **Daniel Beaupré**, appuyé par monsieur **Yvon Chiasson** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en déplaçant le point 5.1.1. « Point de dépôt - Écocentre satellite de Rigaud : positionnement » avant le point 4. « Administration générale ».

Proposition adoptée.

3. CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le préfet constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

4. ENVIRONNEMENT

4.1 MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1.1 POINT DE DÉPÔT - ÉCOCENTRE SATELLITE DE RIGAUD : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (PGMR);

CONSIDÉRANT la nouvelle *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement provincial et les objectifs de son plan d'action 2011-2015*;

CONSIDÉRANT QUE les résolutions numéros 14-04-30-31 et 14-05-28-29 mettent fin aux travaux relatifs à la construction d'un écocentre de la MRC situé dans la municipalité de Rigaud;

CONSIDÉRANT une étude effectuée par Chamard et associés en octobre 2014, les municipalités pressenties sur le territoire pour l'implantation de dépôts satellites sont les municipalités de Saint-Zotique, de Rigaud et la ville de L'Île-Perrot;

CONSIDÉRANT QUE les dépôts satellites desserviront toutes les municipalités et les citoyens de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et seront complémentaires aux services offerts à l'écocentre de la MRC situé à Vaudreuil-Dorion;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE la Table en environnement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges tenue le 5 novembre 2014 recommande l'implantation de dépôts satellites sur le territoire dans un concept « clé en main »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rigaud a manifesté son intérêt et a offert à la MRC un terrain gratuit de sa municipalité pour l'implantation d'un dépôt satellite sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rigaud a déposé à la MRC de Vaudreuil-Soulanges une proposition budgétaire ainsi qu'un échancier préliminaires pour l'implantation prévue d'un dépôt satellite sur son territoire;

POUR CES MOTIFS,

15-03-10-03

Il est proposé par monsieur **Patrick Bousez**, appuyé par monsieur **Robert Grimaudo** et résolu **d'abroger** les résolutions 15-02-25-15 et 15-02-25-16 et **d'autoriser** la municipalité de Rigaud à aller en appel d'offres et à **procéder** à tous les travaux relatifs à l'implantation d'un écocentre satellite régional et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer toutes les ententes de gestion tant pour les dépenses d'investissement de capital (CAPEX) que pour les dépenses d'exploitation (OPEX).

Proposition adoptée.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT la période de renouvellement de 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015;

CONSIDÉRANT le rapport de renouvellement 2015 déposé par monsieur Richard Paquin de la firme BFL Canada services conseils Inc., soit :

- Une diminution de 2 % pour les garanties assurées (invalidité court terme, invalidité long terme et assurance vie) et une augmentation de 7 % pour les garanties auto-assurées (santé/médicaments et dentaires), et ce, incluant une réserve monétaire afin de couvrir les réclamations rapportées, mais non remboursées advenant la fin du contrat avec l'assureur;

CONSIDÉRANT la rencontre avec toutes les municipalités membres du regroupement en assurance collective de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 26 février 2015;

CONSIDÉRANT que nous sommes satisfaits du service rendu par SSQ;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont prévus aux postes budgétaires suivants :

- 02-120-00-282 27.14 %;
- 02-130-00-282 12.05 %;
- 02-220-00-282 4.20 %;
- 02-290-00-282 1.90 %;
- 02-320-00-282 1.91 %;
- 02-400-00-282 5.58 %;
- 02-452-30-282 7.13 %;
- 02-454-00-282 7.46 %;
- 02-460-00-282 7.67 %;
- 02-590-00-282 4.66 %;
- 02-610-00-282 16.70 %;
- 02-702-00-282 3.60 %;

POUR CES MOTIFS,

15-03-10-04

Il est proposé par madame **Denise Godin Dostie**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'octroyer** le contrat à l'institution financière SSQ pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015 et **d'autoriser** le préfet ou le préfet suppléant ainsi que le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer le contrat.

Proposition adoptée.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est soulevée par les citoyens.

7. CLÔTURE OU AJOURNEMENT

15-03-10-05

Il est proposé par monsieur **Daniel Beaupré**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **que la séance soit levée** à 12 h 36.

Proposition adoptée.



JEAN A. LALONDE
Préfet



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général
et secrétaire-trésorier